

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

M. Wilson et la République

L'émotion qui court dans tout le monde politique, en France comme dans le reste de l'Europe, la publication du traité austro-allemand, profite pour le moment à nos républicains. Ils sont heureux de cet incident qui doit détourner l'attention des scandales du procès Wilson, Ribaudeau, Legrand et C^{ie}, et aussi de la discussion du budget.

Il est bon cependant de rappeler que l'interpellation de la droite sur l'affaire dite des décorations a tourné à la confusion du pouvoir républicain.

Aucun des faits avancés n'a été sérieusement contesté, et lorsque M. le garde des sceaux a exalté l'indépendance de la magistrature dont il est le chef temporaire, des éclats de rire ont retenti. Pour tout homme de bonne foi, il est prouvé que M. Wilson est l'objet d'une protection constante, et que M. Vigneau a été destitué parce qu'il avait manifesté l'intention formelle, malgré les obsessions dont il était l'objet, de faire arrêter le gendre de M. Grévy. M. Fallières, du reste, a compris qu'il était imprudent de demander un vote de confiance ; il s'est empressé d'accepter l'ordre du jour pur et simple appuyé par M. Millerand et qui a été voté par 305 voix contre 175. L'extrême gauche s'est donné le plaisir de protéger le ministère en l'humiliant, mais ce plaisir n'est pas sans désagrément, car, pour protéger MM. Tirard et Fallières, il a fallu du même coup appuyer leur bienveillance à l'égard de M. Wilson.

Ce résultat met en plein relief l'attitude embarrassée des républicains n'osant ni défendre le cabinet, ni le renverser. Quant à la droite, il lui reste le bénéfice

d'une louable et franche initiative. M. Le Provost de Launay a développé avec une fermeté éloquente l'interpellation, et sa protestation contre l'intrusion du pouvoir dans l'instruction judiciaire sera ratifiée par la France entière. A gauche même, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître que l'orateur avait le droit et l'honnêteté pour lui. M. Piou s'était chargé de la réplique à M. le garde des sceaux ; il s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de vigueur et de talent. Quand M. P. de Cassagnac a répondu à M. Millerand, la cause était entendue et gagnée devant le pays.

En résumé, la journée a été bonne pour les conservateurs, et du scrutin, il se dégage cette moralité : Réclamer l'égalité devant la justice pour tout le monde, s'indigner des privilèges judiciaires accordés à M. Wilson, c'est attaquer la République.

Cela doit être vrai, puisque les républicains, pour défendre le régime qui leur est cher, ont refusé de frapper en plein visage le cabinet solidaire d'un favoritisme scandaleux.

M. Wilson peut être satisfait et cacher les 22,000 dossiers qui, selon l'*Intransigeant*, intéressent cent cinquante députés. Quant à la République, elle a assumé une responsabilité compromettante, dont il lui sera demandé compte par la France.

Le *Matin* annonce que M. Legrand a remboursé à ses beaux-frères une somme de 66,000 francs représentant leur part dans les 92,000 francs avancés par M^{me} Legrand pour faire décorer son fils.

La justice pour tous

Les Droites ont présenté à la fin de la séance de vendredi un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, réclamant la justice égale pour tous, passe à l'ordre du jour. »

La majorité l'a repoussé. Il est très important pour tous de connaître les noms des députés républicains

qui refusent LA JUSTICE ÉGALE POUR TOUS, et l'ont repoussée par l'ordre du jour pur et simple.

Que l'on garde précieusement ce scrutin pour le jour des élections.

Il sera bon de rappeler aux électeurs quels sont les Wilsoniens de la Chambre.

Le discours de M. de Bismarck

La séance d'hier au Reichstag, pour la discussion de la nouvelle loi militaire, dont la mise en application exige un emprunt de 280 millions de marks, a commencé à une heure.

Le prince de Bismarck a pris le premier la parole. Le *Temps* a reçu de Berlin la dépêche suivante qui donne le commencement de ce discours :

« Je n'attache aucune importance aux polémiques de la presse russe, mais j'ai une confiance absolue dans la parole de l'empereur Alexandre. »

« Au fond, la situation n'est pas autre qu'en 1879. »

« Le rassemblement de troupes russes à la frontière peut paraître dangereux, mais je ne crois pas que ce soit un motif de guerre russe ou européenne. »

« Parlant des motifs de la Russie, le prince de Bismarck a dit qu'on avance les troupes vers l'ouest pour donner du poids à la voix de la Russie lors de la première crise européenne qui peut survenir. »

« On attend peut-être un changement dans la question orientale, et on veut appuyer les postulats diplomatiques par une armée prête à entrer en campagne. »

« Nous venons, dans la question orientale, seulement en seconde ligne. »

On pense que la loi a été votée dans cette seule séance, car le parti libéral paraissait résolu à voter sans discussion.

LE TRAITÉ AUSTRO-ALLEMAND

Une dépêche de Vienne donne les renseignements suivants sur les sentiments et les

impressions qui domineraient en Autriche :

« On ne peut que constater l'entrain avec lequel les Autrichiens acceptent l'éventualité de la guerre, car aujourd'hui c'est ouvertement que l'on parle des proportions énormes que peuvent prendre les événements. »

« L'appui certain de l'Allemagne dans une campagne éventuelle prédispose les esprits à une confiance et à une résolution très marquées. »

« Ou la Russie cédera, ou l'on fera la guerre. On renferme partout la question dans ce dilemme, malgré toutes les déclarations pacifiques dont on entoure les articles officiels. »

« Au fond, on se berce de l'espoir que la Russie reculera devant la coalition des puissances, et c'est ici que se pose un point d'interrogation en ce qui concerne la France. On veut être convaincu que si la France ne manifeste pas dès maintenant une tendance à entrer en lice, la Russie hésitera beaucoup avant d'accepter la lutte contre ses trois adversaires. »

« On s'attend donc ici à un échange d'idées des plus actifs entre Paris et Saint-Petersbourg, et l'on est convaincu que l'événement d'hier, dont la gravité sera encore soulignée par le prince de Bismarck, doit amener ou une recrudescence d'aménités entre la France et la Russie, qui aboutira à un traité d'alliance, ou à un arrêt sérieux dans les relations intimes des deux pays. »

« Si la Russie ne réussit pas à conclure ce traité, nous avons encore deux ou trois mois, dit-on, avant que l'on puisse entrer en campagne. C'est pendant cette période que la grande bataille diplomatique va se livrer. »

« On est donc d'avis unanime que le moment psychologique pour la France est proche, et l'on croit que la Russie offrira d'une façon ferme un traité d'alliance défensive en opposition à l'alliance des trois puissances et qu'elle ne manquera pas de faire ressortir que la France restera isolée en Europe si elle ne profitait pas de l'occasion. »

Pendant que les journaux allemands et autrichiens, obéissant à un mot d'ordre s'ef-

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XII

C'étaient chaque jour des nouvelles de plus en plus douloureuses. Seule de sa race au milieu des ennemis de son pays, Giselle était obligée, vingt fois par heure, de se tenir le cœur à deux mains, pour ne pas le laisser éclater.

On avait installé dans la salle d'étude une grande carte du théâtre de la guerre, et les jeunes filles, le journal en main, suivaient pas à pas, à l'heure de la récréation, la marche de l'armée victorieuse.

Giselle, tout en reproduisant sur son métier les fusillades et les escabieuses, qui avaient enfin reçu l'approbation de M^{me} de Gastein, entendait la lecture de ces odieux journaux, les injures adressées à la France, et les accents de triomphe le plus insolent et le plus dur à supporter pour une oreille française.

— Allons, enfants, dit la comtesse en entrant un matin à l'improviste auprès de ses filles, voici que je vous apporte encore un drapeau à planter. Après Wœrth, après Freschwiller, après Wissem-

bourg, voici Reischoffen. Retenez bien ce nom, chères filles, ce sera une page glorieuse de plus pour l'histoire de notre vieille Allemagne.

— A moi, à moi ! s'écrièrent les deux aînées, en tendant les mains vers le petit pavillon aux couleurs sinistres de la Prusse, que leur mère sortait d'une boîte en ébène incrustée de nacre.

— Non, non, Bettina, laissez ce plaisir à votre petite sœur ; Frida est maintenant d'âge à comprendre autre chose que ses jeux ; il faut qu'elle sache prendre sa part de nos joies patriotiques.

Frida, qui babillait sa poupée pour la vingtième fois au moins depuis le déjeuner, fit semblant de ne rien entendre, et mit tous ses soins à chausser « sa fille » d'une certaine paire de bottines mordorées.

— Ne m'entendez-vous pas, mademoiselle ? reprit la comtesse de sa voix de commandement.

Il n'y avait plus moyen de faire la sourde oreille.

— Si fait, maman, répondit enfin la petite fille, qui attachait le dernier bouton de la bottine droite, mais j'aime mieux jouer avec ma poupée. C'est l'heure de ma récréation, et vous savez que je n'aime pas la géographie.

Pour Frida, une carte pendue à la muraille représentait fatalement la science aux noms barbares qui lui était odieuse.

— Il ne s'agit pas de géographie, mademoiselle, reprit la comtesse d'une voix de plus en plus sévère, mais d'histoire, de l'histoire de votre pays, et la plus glorieuse qui se soit jamais faite. Maintenant, j'ordonne ; nous verrons si vous osez me résister davantage. Venez ici. Et vous, mademoiselle Duparc, détachez cette carte, et placez-la à la portée de Frida.

Frida était certes la seule personne de la maison qui se fût jamais mise en révolte ouverte contre M^{me} de Gastein. Cette fois encore, la petite désobéissante tint bon ; elle se leva, croisa les bras d'un air de défi, et regarda alternativement sa mère et Giselle, mais avec une expression toute différente.

— C'est bien, ajouta la comtesse, en serrant les lèvres de telle sorte que les mots qui sortaient de sa bouche produisaient une sorte de sifflement ; je devine sans peine qui vous encourage dans votre coupable résistance, mais je saurai rendre à chacun ce qui lui est dû. Pour vous, stupide enfant, vous serez au pain sec jusqu'à ce que vous m'ayez obéi.

Et la comtesse, faisant signe à ses filles aînées de la suivre, quitta l'appartement, après avoir lancé à Giselle un regard qui l'aurait terrifiée, si elle n'avait pas été prête à tout.

— Je ne suis pas une stupide enfant ! cria Frida, dès que sa mère eut refermé la porte, et je sais

bien que j'ai raison au fond. Mademoiselle, êtes-vous fâchée aussi ? demanda-t-elle d'un ton plus doux, en se rendant à petits pas vers son institutrice ?

— Oui, Frida, ne connaissez-vous plus les commandements de Dieu, qui ordonnent aux enfants le respect et l'obéissance envers leurs parents ? Ne vous souvenez-vous plus de l'histoire de Cham, que vous me répétiez hier, et des malédictions qui menacent les enfants rebelles ?

— Je ne ressemble pas à Cham, je ne veux pas lui ressembler, c'est le père des nègres, cria la petite fille ; mais je sais bien que ni Sam, ni Japhet, qui étaient obéissants et sages, puisqu'ils ont été bénis de Dieu, n'auraient consenti à planter sous vos yeux « pour vous faire enrager » ce vilain petit drapeau.

« Pour faire enrager » était l'expression favorite de Frida. Cette fois, Giselle rencontra une résistance obstinée. Frida déclara qu'elle resterait au pain sec toute sa vie plutôt que de céder, et telle était l'irritation de l'enfant, que la jeune institutrice jugea plus sage de la laisser à elle-même. La question du drapeau n'était pas le seul levain qui fermentât dans ce cœur en révolte.

— Peux-tu te faire punir ainsi pour cette mendiant de Française ! lui avait dit tout bas sa sœur Wilhelmine, avant de quitter la salle d'étude.

forcent de dire que cette publication est essentiellement pacifique, certains journaux anglais jettent de l'huile sur le feu.

Vienne, 6 février.

Le mot d'ordre, ce matin, dans le monde officiel, est : « Pas d'alarmes ! C'est la paix ! »

Seulement, en causant avec les personnages qui lancent ces affirmations, on acquiert très vite la conviction que la paix est assurée « à condition que la Russie baisse pavillon et passe sous les fourches caudines de ses adversaires ».

Mais si elle ne le faisait pas, on n'hésite pas à dire que l'alliance défensive austro-allemande prendrait bientôt un caractère offensif.

Les armements de la Russie seraient officiellement considérés comme une provocation.

On n'en est pas encore là. Mais, après le discours que M. de Bismarck doit prononcer cet après-midi au Reichstag, la crise suivra un cours rapide.

Dans les hautes sphères on déclare qu'à Berlin on est plus qu'agacé des coquetteries qu'échangent la France et la Russie.

La situation acquise à Paris par M. de Mohrenheim exaspère depuis longtemps le prince de Bismarck, à ce point que pour le convaincre de ses dispositions pacifiques, le Czar n'a pas d'autre moyen que de rappeler cet ambassadeur.

Alors les complaisances de l'Allemagne pour la Russie n'auraient plus de bornes.

Le développement que prendront les relations de la France et de la Russie est dès maintenant regardé comme un des éléments les plus importants de la situation générale.

Berlin, 6 février.

On pense qu'après le discours de M. de Bismarck nous entrerons dans une période d'observation qui durera jusqu'au mois prochain. A cette époque, la question des armements sera posée nettement.

INFORMATIONS

La question extérieure a aujourd'hui le pas sur toutes les autres et la lecture des journaux étrangers offre pour nous, sur ce sujet, plus d'intérêt que celui des journaux français. D'une manière générale on peut dire que les journaux autrichiens, qui reflètent l'opinion de la foule, sont bien moins optimistes que les cercles officiels de Vienne, où on s'efforce de persuader qu'il n'y a point de sérieux motifs à inquiétude (au moins immédiate). C'est cette dernière note qui domine dans la presse allemande plus ou moins officieuse. Quant aux journaux russes, ils affectent un certain calme, mais non sans laisser percer quelque irritation et font volontiers entendre que, si la publication du traité a eu pour objet, comme on le dit, d'assurer le maintien de la paix, il n'est pas bien sûr que ce but puisse être atteint par le moyen qu'on a choisi.

Voici maintenant quelques détails plus précis.

De Saint-Petersbourg on télégraphie au

Et ces dernières paroles avaient tellement exaspéré l'âme compatissante de Frida, où la tendresse pour la Française avait déjà poussé de profondes racines, qu'elle conçut un plan des plus audacieux, plan qui, dans sa pensée, devait apporter remède à tout, sauf au pain sec. Mais que lui importait ce dernier détail ? Frida se sentait héroïque, et l'amour-propre satisfait signifi-
fionnait encore son courage naturel.

Le soir même, la petite fille, après une longue conférence avec Schwartz, se dirigeait, suivie de son nouvel ami, vers la salle d'étude, complètement déserte à cette heure. Schwartz, grimpé sur un tabouret, et tremblant de tous ses membres, décrochait la fameuse carte du théâtre de la guerre.

— N'aie donc pas peur, lui disait Frida, en faisant main basse sur tous les petits drapeaux, qu'elle rassemblait prestement dans leur boîte d'ébène, n'aie donc pas peur comme cela. Puisque je te dis que maman et mes sœurs sont sorties, et ne rentreront pas de longtemps.

Puis les deux enfants traversèrent la terrasse au pas de course, et s'enfoncèrent dans un petit bosquet, fermé à tous les regards par une épaisse charmille.

— As-tu apporté la pelle et la pioche ? demanda Frida à voix basse.

— Oui, oui, les voilà, répondit le petit garçon,

Times que l'impression produite est certainement mauvaise. Les dépêches reçues par le Standard sont conçues dans le même sens. Toutefois, tandis que le correspondant du Standard croit qu'il n'y a pas de raison nouvelle d'appréhender la guerre, le correspondant du Times dit :

« La publication du traité est considérée ici, en même temps comme une justification et comme un avertissement. Mais on ne sait si la Russie acceptera l'avertissement ou si elle le considérera comme une provocation. »

LA REINE DE SUÈDE EN FRANCE

S. M. la reine de Suède et de Norvège est arrivée samedi matin à Paris par la ligne du Nord. Sa Majesté a été reçue à la gare par son quatrième fils, le prince Eugène, qui habite en ce moment parmi nous et y étudie la peinture. L'auguste convalescente relève d'une grave maladie et ne compte rester que quelques jours à Paris, d'où elle se rendra à Bornemouth, petite ville située en face de l'île de Wight, où le climat est très tempéré.

Samedi, dans l'après-midi, les princes Oscar et Eugène de Suède se sont rendus à l'Élysée. Dimanche matin, leurs Altesses Royales sont allées assister à l'office religieux, à la chapelle Sophie, boulevard Ornano : la Reine n'a pu les accompagner et a gardé les appartements.

A partir de samedi, le corps diplomatique est allé s'inscrire.

A une heure et demie, M. Carnot, président de la République, accompagné du colonel Lichtenstein, est allé faire visite à Sa Majesté et est resté avec elle plus d'une demi-heure. Il l'a priée de vouloir bien accepter sa loge à l'Opéra, pour le soir ; mais, sur l'assurance qu'elle lui a donnée de l'impossibilité pour elle de sortir le soir, M. Carnot l'a mise à la disposition des princes. Enfin, avant de se retirer, le Président de la République a exprimé à Sa Majesté le désir qu'avait M^{me} Carnot d'avoir l'honneur d'être reçue par la Reine ; et celle-ci a bien voulu fixer l'après-midi d'hier pour cette entrevue.

C'était samedi soir qu'expirait le délai légal pour la revision des listes électorales.

De renseignements pris dans les diverses mairies de Paris, il résulte qu'un tiers à peine des électeurs s'est présenté.

Naturellement, ce sont les conservateurs qui ont montré le plus d'insouciance ; en revanche, toutes les couches révolutionnaires ont donné avec ensemble, obéissant aux ordres de leurs comités.

MORT DU GÉNÉRAL FRÉBAULT

Le général Frébault, sénateur inamovible, a succombé hier matin, vers 40 heures, à une grave maladie qui le tenait alité depuis longtemps.

Le général était né à Amogues (Nièvre), le 4^{er} février 1813.

On dit que le général Frébault, avant de mourir, a demandé qu'aucun honneur ne lui fût rendu et que son corps, aussitôt après la mise en bière, fût transporté à Joigny.

du même ton prudent.

— Eh bien, dépêche-toi alors.

Pendant quelques instants on entendit la pelle attaquer avec vigueur la terre durcie par la sécheresse, puis un bruit sourd comme celui d'un corps qui tombe.

— Qu'est-ce cela ? demanda Schwartz inquiet, en se penchant vers la petite fosse qu'il venait de creuser.

— Cela, répondit Frida avec un bruyant éclat de rire, oubliez de toute précaution, c'est mon atlas, car il faut bien profiter de l'occasion, et voici ma géographie, et puis enfin la fameuse carte qui m'a rendue si méchante. Ah ! n'oublions pas les drapeaux. Ils seront bien enterrés dans leur belle boîte noire !

Cinq minutes après, les enfants s'éloignaient sur la pointe des pieds, et un vieux merle, qui avait considéré toute leur besogne d'un air attentif, se demandait anxieusement, perché sur une branche de charme où il se disposait à passer la nuit, si quelque horrible crime ne venait pas de s'accomplir sous ses pieds.

Le lendemain, le complot de Frida fut découvert ; mais on ne connut jamais le nom de son complice, ni le sort de la belle carte neuve, et elle supporta sans broncher les arrêts de rigueur, accompagnés de pain sec, où on la tint pendant deux jours.

LE GOUVERNEUR PAPINAUD

Les journaux ont annoncé la nomination du tonnelier Papinaud, député de l'Aube et pacificateur du Val d'Andorre, comme gouverneur de Nossi-Bé. La *Petite République française* déclare qu'une telle nomination est un acte de bouffonnerie parfaitement grotesque.

C'est peut-être pour ça qu'on donne à ce « grotesque » 45,000 francs de traitement, au lieu de 20,000 prévus pour sa fonction.

« On demandait un jour à Papinaud si l'Égypte était loin : « Si c'est loin ! dit-il, il y fait nuit quand il fait jour ici. » Voilà pour les connaissances géographiques du nouveau gouverneur de Nossi-Bé.

« Papinaud, gouverneur de Nossi-Bé, c'est stupéfiant ; mais comment va-t-il représenter le département de l'Aube sur les rives de Djabal et de l'Ankarankeri ?

« Le ministre qui a signé cette nomination ne se doute pas du ridicule de son acte.

« Papinaud est plus ignorant que la plus jeune des carpes de Fontainebleau. C'est lui qui, sous-préfet, disait à un conseiller général : « A demain ! vous savez que je vous herbage ! » Il voulait dire héberge, le malheureux ! »

Il me semble que les républicains s'arrangent bien entre eux. Après ça, vous me direz : c'est qu'ils se connaissent.

INCENDIE A LA BELLE-JARDINIÈRE

Dimanche soir, à sept heures, un violent incendie s'est déclaré dans les sous-sols du grand magasin de la Belle-Jardinière, du côté du quai. L'employé de service dans les sous-sols, surpris par la fumée, est remonté à demi-stupéfié et a donné l'alarme. Immédiatement, les pompiers de la rue Jean-Jacques Rousseau, de l'état-major, du Vieux-Colombier et de la rue de Poissy, sont accourus sur le lieu du sinistre avec leurs pompes et leur matériel. Cinq pompiers de l'état-major, munis d'appareils, sont aussitôt descendus dans les sous-sols pour se rendre compte du point à attaquer.

Au bout d'un quart d'heure de recherches, on a dû les remonter, ils étaient à demi-asphyxiés. Transportés au poste de la rue du Vieux-Colombier, les malades ont reçus les soins que nécessitait leur état et n'ont pas tardé à reprendre leurs sens.

A dix heures, le feu était éteint.

Les dégâts matériels s'élevaient à plusieurs centaines de mille francs ; ils ont été causés surtout par les torrents d'eau lancés dans les sous-sols où il n'y a pas moins de cinq pieds d'eau. Il n'y a pas eu d'accidents de personne ; on avait eu le soin, dès le commencement de l'incendie, de faire sortir les employés qui couchent dans l'immeuble.

On croit que le feu a été communiqué par des conduits du calorifère à des marchandises placées trop près des tuyaux.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 février.

Nos rentes sont fermes, mais sans progrès : le 3 0/0 est à 81.25, le 4 1/2 0/0 à 106.27.

— Tu vois bien, Schwartz, dit-elle en embrassant de tout son cœur le petit marmiton, dès qu'elle eut recouvré l'usage de sa liberté. Ce n'est pas plus difficile que cela ! Il ne faut qu'un peu de patience. Je craignais seulement que tu ne fusses découvert, car, pour moi, cela m'est bien égal.

Décidément, la petite Frida ne comprenait rien à la hiérarchie sociale, car, pour conclusion à son discours, elle embrassa encore une fois Schwartz, l'humble marmiton, avec autant d'estime et d'amitié que s'il eût été fils et héritier de quelque noble membre de la chambre des seigneurs.

(A suivre.)

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 janvier :

TEXTE. — Houdon, par M. Ed. Garnier. — L'Elève de Léoni, nouvelle, par M^{me} J. Colomb. — De curieux reptiles, par M. Charles Brogniart. — Le petit Français, par M. E. D. — Le musée de Grenoble, par M. Ed. Ch. — De l'esprit de contradiction, par M. Ed. Ch. — Le Ciel en 1888, par M. C. Flammarion. — Les gaz, par M. E. Lefebvre. — Le laitron.

GRAVURES. — Houdon modelant le buste du premier consul, d'après Boily. — Le Léopard cornu de Saint-Domingue, dessin de M. E. Juillerat. — La bibliothèque du musée de Grenoble ; le vestibule du musée de Grenoble, dessins de M^{me} Lan- celot. — Les manifestations de l'activité solaire. — Le laitron commun, dessin de M. A.-L. Clément.

Le Crédit Foncier est demandé à 1.362. On avait parlé de l'augmentation possible du capital, c'est un bruit qui ne repose sur rien.

La Société Générale est calme à 451.25. On parle pour 1887 d'un dividende égal à celui de l'année précédente.

Les Dépôts et Comptes Courants se tiennent facilement aux environs de 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont un bon courant de demandes. La petite épargne s'y emploie de préférence en raison des garanties exceptionnelles dont elles jouissent.

L'action de Panama se négocie à 282. L'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 1^{er} mars prochain.

La Transatlantique est à 515.

Peu de choses à dire sur les actions de nos Compagnies de chemins de fer qui conservent leurs cours sans difficulté comme sans mouvement. Les obligations sont très recherchées.

NOUVELLES MILITAIRES

M. de la Ferronnays avait manifesté l'intention d'interpeller le ministre de la guerre sur la question de savoir s'il entendait supprimer en 1888 la deuxième portion du contingent, et que le conseil des ministres avait reporté la discussion au moment où l'on s'occupera du budget de la guerre.

Cette résolution nous paraît fort sage, dit l'*Avenir militaire*. Il importe, en effet, que l'on tire au clair, et d'une façon définitive, cette question des effectifs. En appelant la classe tout entière, sans distinction de première et de deuxième portion, en convoquant les dispensés de toute nature, on accroit incessamment le nombre des appelés, et, comme le chiffre de l'effectif budgétaire n'augmente pas proportionnellement, l'on reste acculé à ce déplorable système des congés obligatoires, qui désorganise tous nos régiments et motive tant de plaintes de la part des généraux et chefs de corps.

Le rapport de la commission du budget a posé toutes ces questions sans les résoudre ; il faudrait qu'une fois pour toutes elles fussent élucidées et traitées à fond.

La prochaine discussion du budget de la guerre en fournira tout logiquement l'occasion.

Le Comité de la Fête militaire du 14 février a reçu les réponses des Compagnies de chemins de fer auxquelles il avait demandé le quart de place pour les officiers territoriaux ou de réserve habitant la province.

Le P.-L.-M. accorde cette réduction, du 8 au 11 pour l'aller et du 14 au 15 pour le retour, aux officiers porteurs d'un billet d'entrée à la Fête. Les chefs de corps devront adresser à l'inspecteur de la ligne la liste de ceux de leurs officiers, avec grade, numéro du régiment, etc., se rendant à Paris pour le Bal militaire.

Mêmes mesures et même faveur sur la ligne du Nord.

L'Est, l'Ouest, le Midi, l'Etat accordent aussi le quart de place, tout simplement à l'officier de réserve ou territorial en tenue et porteur d'un billet.

Le journal *l'Armée territoriale* se charge d'envoyer aux jeunes camarades de province le billet-Sésame, moyennant dix francs, prix d'entrée, et trente centimes pour le port. Samedi, on n'avait pas encore la réponse de la Compagnie d'Orléans.

On parle au ministère de la guerre de la création d'inspecteurs généraux d'armée, comme il y en avait en 1879 (à ce moment ils n'étaient que trois : le duc d'Aumale, les généraux Douay et de Ladmirault).

Ces inspecteurs ne seraient autres que les futurs commandants d'armée en temps de guerre. Ils résideraient à Paris, seraient chargés de certaines inspections spéciales ou missions, et deviendraient les présidents des différents comités d'armes.

Le gouverneur de Paris serait au nombre de ces inspecteurs.

Il serait, dès lors, question de supprimer les inspections générales des généraux de division, et les corps d'armée seraient visités par les inspecteurs généraux d'armée.

M. Krupp, le père des canons, est reçu à Vienne avec des honneurs extraordinaires. Il a dîné à la cour.

C'est une distinction fort rare en Autriche.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Saumur, rue de la Comédie, 23.
Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR

La Société des courses de Saumur s'est réunie dimanche dernier à l'Hôtel de Ville et a procédé au renouvellement de la commission.

M. Emile Proust a été nommé président en remplacement du regretté M. G. Le Brecq, décédé.

Les sociétaires ne pouvaient confier la direction de l'œuvre à un membre plus compétent. M. Proust a rempli, pendant de nombreuses années, les fonctions de secrétaire-trésorier, et a été initié à toutes les questions de présidence pendant la longue maladie de M. Le Brecq. En outre, c'est un sportsman fort estimé au cercle du Jockey-Club.

M. Charles Leroux a été nommé également, à l'unanimité, secrétaire-trésorier.

Société de secours mutuels « La Saumuroise »

Opérations pendant l'année 1887

La Société de secours mutuels La Saumuroise s'est réunie dimanche 5 février, à la salle des Récollets, en assemblée générale, pour entendre le compte rendu ci-après de la situation de ladite Société au 31 décembre.

RECETTES

| | | |
|---|--------------|-----------|
| Cotisation des membres participants... | 6.160 | 50 |
| Cotisation des membres honoraires... | 528 | 50 |
| Droits d'entrée, amendes..... | 187 | 50 |
| Quête à la réunion générale..... | 51 | 30 |
| Don Stears..... | 25 | » |
| Remboursement de la Ville sur les envois..... | 56 | » |
| Intérêts des fonds placés..... | 101 | 02 |
| Total..... | 7.109 | 32 |

DÉPENSES

| | | |
|---|--------------|-----------|
| Indemnités de journées de maladie.. | 1.738 | 40 |
| Frais de sépulture..... | 964 | 40 |
| Secours aux veuves..... | 75 | » |
| Médecins..... | 800 | » |
| Médicaments et bains..... | 3.317 | 04 |
| Abonnement au journal..... | 6 | » |
| Vérification des notes des pharmaciens..... | 63 | 10 |
| Frais d'administration, timbre, etc... | 17 | 20 |
| Total..... | 6.980 | 71 |

Les recettes étant de..... 7.109 32
Et les dépenses de..... 6.980 71
Il reste un excédent de recettes de 128 61

L'actif de la Société comprend :
1° Fonds disponibles..... 3.529 13
2° Fonds versés à la Caisse des retraites..... 45.000 »
Cette dernière somme est affectée au service de 25 RENTES viagères de 80 FRANCS chacune payées à des sociétaires âgés de plus de 65 ans.

Le nombre des membres honoraires est de 42.
Le nombre des membres participants est de 430.

La Société a approuvé les comptes et procédé à la réception de sociétaires nouveaux.

L'UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Tableau de service du 1^{er} trimestre 1888

Gymnastique. — Mardi et vendredi, de 5 à 6 h. du soir : écoles communales. — Jeudi et samedi, de 8 à 10 h. du soir : membres actifs de la Société.

Un concours spécial sera fait fin mars entre les membres actifs n'ayant manqué qu'à un maximum de quatre séances pendant le trimestre, sauf les cas de force majeure dûment constatés.

Tir réduit et à la carabine de précision. — Dimanche, de 9 à 11 h. du matin et de 4 à 6 h. du soir : pour tous les membres de la Société.

Escrime. — Lundi, mardi et jeudi, de 4 à 6 h. du soir : leçons particulières. — Mercredi et vendredi, de 8 à 10 h. du soir : pour les membres de la Société.

Par décision bienveillante de M. le Général commandant l'École de cavalerie, le Stand du chemin Charnier est mis à la disposition de la Société, pour les membres appartenant à l'armée à un titre quelconque.

Des séances de tir à longues distances y seront effectuées aussitôt réception des munitions qui sont demandées.

Le Président, G. DEUSSAIN.

L'Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

MM. les Sociétaires sont prévenus que M. Terrien, trésorier de la Société, fera incessamment encaisser les cotisations de l'année 1888.

Le Secrétaire de « l'Union Saumuroise », LANOIS.

DINER DU VIN D'ANJOU

L'Association amicale des Angevins résidant à Paris se réunira le lundi 13 février, à 7 heures, dans les salons Corazza, au Palais-Royal. Le dîner sera suivi d'une soirée littéraire et musicale.

Le comité du « Vin d'Anjou » rappelle à ses compatriotes que les Angevins de passage à Paris, présentés par un membre de l'Association, sont admis au banquet.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1888. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du Tarif général, délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (11, 12, 13 et 14 février), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (15 février).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

ANGERS.

La préfecture d'Angers a donné, samedi soir, un grand dîner officiel, où étaient invités tous les hauts fonctionnaires de la République. Soixante couverts. Service irréprochable.

Citons, parmi les convives : M. le premier président de la Cour, M. le procureur général, M. le général Lourde-Laplace, M. le maire d'Angers et ses adjoints, M^{rs} Chesneau et M^{rs} Pessard, vicaires généraux, M. le procureur de la République, etc.; les chefs de service de la préfecture, etc.

Gounod à Angers

L'illustre compositeur est à Angers depuis vendredi.

Samedi soir, il a dîné chez M. de Châtaux.

Dimanche matin, Charles Gounod dirigeait, au foyer du théâtre, la répétition du concert.

A 4 heures et demie, la salle du Cirque était comble, comme on ne l'a jamais vue aux concerts populaires d'Angers.

Pas une place n'était libre. Le maître a tenu le bâton de chef d'orchestre, accueilli à son entrée par des applaudissements unanimes et répétés.

Le soir, un dîner de quatre vingt-couverts a été offert, dans la salle des fêtes du Grand-Hôtel, à Ch. Gounod et aux représentants des pouvoirs publics qui subventionnent l'Association artistique.

Hier soir, à 8 heures, à la cathédrale, a eu lieu la répétition générale, chœurs et orchestre dirigés par Gounod, de la messe de Sainte-Cécile.

Aujourd'hui mardi, exécution de cette messe de Gounod, par 350 musiciens et chanteurs, sous la direction de l'auteur.

Enfin, jeudi prochain 9 février, au théâtre d'Angers, grande représentation de Gala, avec le concours de l'illustre maître, qui a bien voulu, sur les instances de la direction, consentir à rester jusqu'à jeudi pour diriger lui-même la représentation de son chef d'œuvre, Faust.

UNE CAVALCADE LE DIMANCHE GRAS

La commune de Pellouailles, arrondissement d'Angers, donnera dimanche 12 février une grande cavalcade dont voici le programme :

Postillon de Longjumeau ; Cavalerie ; Porte-étendards russes et français ; France-Alsace-Lorraine (char) ; Groupe de volontaires (zouaves) ; Char de l'Horticulture ; Et nos bons jardiniers ; Fanfare du Plessis-Grammoire ; Char des Danseurs ; Nos braves pompiers ; Groupes variés ; Cavaliers ;

Groupes de quêteurs ; Voiture de quête.

A huit heures, retraite aux flambeaux et illumination des chars. — Bal public.

Itinéraire du parcours : Départ à midi pour Saint-Sylvain et le Plessis-Grammoire.

RESPONSABILITÉ DES ARCHITECTES

Une importante affaire vient d'être jugée par la Cour d'Angers, concernant un accident survenu dans une construction appartenant à M. Guillet, marchand de grains à Cholet.

Au mois de juillet dernier, un ouvrier étant monté sur une corniche mit le pied sur une pierre qui bascula, l'entraîna dans sa chute et lui occasionna des blessures graves.

L'architecte, M. Rabjeau, chargé de la direction générale des travaux, fut poursuivi devant le tribunal de Cholet qui le condamna comme responsable de l'accident à payer au sieur S..., ouvrier, une pension annuelle de 400 fr.

M. Rabjeau a interjeté appel de ce jugement, et la Cour, dans son audience de samedi, estimant que l'accident était arrivé par l'imprudence de l'ouvrier, en dehors de tout fait imputable à l'architecte, a annulé le jugement du tribunal de Cholet et acquitté M. Rabjeau.

POITIERS.

L'incendie de la Tranchée. — Dimanche soir, vers 5 heures, le bruit se répandait que l'usine de M. Léon, potier, faubourg de la Tranchée, était en flammes.

Heureusement ce bruit était faux, mais un incendie s'était déclaré, presque en face l'établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres, dans un corps de bâtiments appartenant à M. Descous, ancien négociant, et occupé par M. Laurent, débitant de tabacs, qui tenait en même temps une épicerie, un dépôt de pétrole et un dépôt de son.

C'est dans le dépôt de pétrole que le feu s'est déclaré tout d'abord. Vers 4 heures, le petit domestique de M. Laurent était descendu à la cave pour tirer du pétrole. Deux bonbonnes firent explosion et en un instant le feu gagna toute la maison.

Malgré les secours apportés aussitôt par les voisins et quelques personnes de bonne volonté, on fut contraint de faire la part du feu. Et quand les pompiers et les détachements des régiments arrivèrent, il n'y avait plus qu'à noyer les décombres.

Les pertes sont assez considérables. Les bâtiments incendiés sont assurés à la compagnie la Phénix ; le locataire, M. Laurent, est assuré à l'Urbaine.

Mort en mangeant des crêpes. — Un jeune homme de 32 ans, Jacquemet, bien connu au Pont-Neuf, était sur le point de se marier. Ses bans devaient être publiés cette semaine.

Il faisait une cour assidue à sa fiancée, et jeudi, jour de la Chandeleur, il redoubla d'empressement auprès d'elle. C'est au Comptoir Chinois qu'elle habitait, rue des Trois-Rois. Jacquemet, retenu à dîner, fut plein d'entrain pendant tout le repas, et quand les crêpes arrivèrent, il parut bien disposé à leur faire honneur.

Mais à peine avait-il avalé la seconde, qu'il s'affaissa sur sa chaise, le visage congestionné et sans pouvoir dire un mot.

Sa fiancée courut chercher M. Sauvage, pharmacien, et le docteur Ricordeau. Mais tous les soins furent inutiles, le malheureux Jacquemet était mort. Il a sans doute succombé à une congestion cérébrale.

FAITS DIVERS

SUPERFICIE ET POPULATION DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

La superficie de la France n'est pas établie d'une façon définitive.

D'après un document officiel, la France aurait 52,700,680 hectares ; suivant une autre évaluation émanée d'un ministère, cette superficie serait un peu plus grande, de 52,906,293 hectares. Le général Strelbestky, en basant ses calculs sur la carte de l'état-major, arrive à 53,347,900 hectares.

L'Europe a une étendue qui n'est pas inférieure à 40 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire à un milliard d'hectares environ.

La France possède 38,218,903 habitants, et en ajoutant à ce chiffre les populations de

nos colonies, on obtient 70,798,093 sujets placés sous la loi française.

L'Europe a 316,700,000 habitants.

Un ami d'Auguste Maquet raconte qu'il avait, en 1860, une cuisinière étonnante. Elle était arrivée à écrire son nom de Sophie sans employer une seule de ses lettres ; elle l'orthographiait ainsi : *Causy*. Son maître était émerveillé de cette trouvaille, et il faut reconnaître qu'il y avait de quoi.

CONSEILS ET RECETTES.

LE CRESSON EN PLEINE TERRE

L'eau manque souvent dans une propriété, et, par conséquent, il ne faut pas compter récolter du cresson de fontaine. Il faut alors se retourner d'un autre côté et chercher à obtenir du cresson en pleine terre, ce qui n'est pas bien difficile. Voici comment il faut s'y prendre : au printemps, l'on recouvre de gros terreau une plate-bande sur un point du potager à l'abri du soleil, puis on laboure, ce qui sert de fumure ; on ajoute une nouvelle couche de gros terreau bien mélangé à la fourche ; après quoi, on prend les racines du cresson dont on a mangé l'extrémité, et on plante de 20 à 25 centimètres de distance en tous sens, on maintient le terrain frais par des arrosages répétés matin et soir, suivant que la chaleur est plus ou moins forte, et de cette façon, tous les jours, dans 3 mètres carrés, on cueille une botte de cresson aussi bon, aussi beau et plus frais que celui qu'on achète au marché. Ce cresson possède de plus l'avantage de se trouver toujours sous la main.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 7 février, 4 h. 35, soir.

Au conseil des ministres, il a été signé les décrets maintenant les généraux Wolff, Davoust, Cornat, Delebecque, au commandement des 7^e, 14^e, 18^e et 19^e corps.

Ont été également signés les décrets nommant les généraux Japy, du Guiny, Delaunay, commandant des 15^e, 3^e et 12^e corps.

Les généraux de brigade Pelsme, Daubigny, sont promus généraux de division à Orléans et à Alger, et les colonels Rouillet, Boisfleury, Lamorelle, Pages, Berthier, Bayart et Strohl sont promus généraux de brigade.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 9 février,

Grande représentation de gala avec le concours de

Ch. GOUNOD

FAUST

Grand opéra en 5 actes, musique de GOUNOD.

Dirigé par l'auteur.

CANAL DE PANAMA

Les personnes intéressées dans l'entreprise du CANAL DE PANAMA peuvent signer la pétition aux sénateurs et députés de leur département chez MM. Veuve LAMBERT et FILS, banquiers à Saumur.

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

| | | |
|-----------------------------------|---------------|---------|
| 1 ^{re} qualité, | le 1/2 kilog. | 2 f. 50 |
| Mélange extra, | le 1/2 kilog. | 2 80 |
| Mélange exquis, sorte supérieure, | le 1/2 kilog. | 3 » |

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE CANARD.

Par jugement en date du 6 février 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Canard, brasseur, demeurant à Doué-la-Fontaine. L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Foy a été nommé juge-commissaire, et M. Gustave Doussain, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :
(77) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

A L'AMIABLE

DIVERS IMMEUBLES

Situés communes de Varennes-sous-Montsoreau et de Chouzé-sur-Loire.

Consistant en : maisons, terres et prés, formant 27 articles, d'une contenance totale de 8 hectares 29 ares 43 centiares.

Voir les placards affichés.

Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. GAUCHAIS, maire de Varennes, soit à M^e BRETON, notaire. (58)

A VENDRE

UNE

MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

MAISON

Située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 20,

Occupée par M. Closter, pharmacien.

S'adresser, pour visiter, à M. CLOSTER, et, pour traiter, à M. GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire. (78)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{lle} JACOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER PRÉSENTMENT

POUR CAUSE DE DÉPART

CAFÉ - RESTAURANT

Du Champ-de-Foire,

Rue Verte, n° 8, Saumur.

A VENDRE

Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé char-rué, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

A VENDRE

JUMENT âgée de 4 ans, s'attelle et se montant facilement. Robe noire.

S'adresser à M. REVEAU, château de Pécé.

A VENDRE

Une belle JUMENT normande, 11 ans, baie-brune, garantie de tous vices.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES TRÉMOR

Par CHARLES MÉROUVEL.

LA GOUTTE DE SANG

Par MAURICE DRACK.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN S.-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Offres et Demandes

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

APPRENTI est demandé à l'Épicerie Parisienne, 33, rue d'Orléans.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

M^{me} VERON, bien connue à Saumur en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rue d'Orléans, n° 1.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

10 0/0 de remise sur tous les articles.

DENTS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 FÉVRIER.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|
| | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. |
| 3 % | 81 12 | 81 35 | Est | 790 | 793 75 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 518 25 | 518 |
| 3 % amortissable | 85 65 | 85 10 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1250 | 1250 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 534 | 530 50 | Est | 389 50 | 387 |
| 3 % (nouveau) | — | 81 75 | Midi | 1153 75 | 1153 75 | — 1865, 4 % | 529 50 | 517 | Midi | 399 | 399 50 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 106 40 | 106 35 | Nord | 1515 | 1515 | — 1869, 3 % | 412 | 406 | Nord | 406 20 | 406 75 |
| Obligations du Trésor | 312 | 308 | Orléans | 1330 | 1327 50 | — 1871, 3 % | 398 75 | 397 50 | Orléans | 401 75 | 408 |
| Banque de France | 3730 | 3770 | Ouest | 896 | 896 25 | — 1875, 4 % | 525 | 523 50 | Ouest | 397 | 397 |
| Société Générale | 451 25 | 451 25 | Compagnie parisienne du Gaz | 1387 50 | 1390 | — 1876, 4 % | 523 | 521 50 | Paris-Lyon-Méditerranée | 397 50 | 394 75 |
| Comptoir d'escompte | 1041 25 | — | Canal de Suez | 2077 50 | 2090 | Bons de liquid. Ville de Paris | 528 | 528 | Paris-Bourbonnais | 397 | 397 50 |
| Crédit Lyonnais | 570 | 568 75 | C. gén. Transatlantique | 515 | — | Obligations communales 1879 | 483 75 | 483 | Canal de Suez | 598 | 597 50 |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1360 | 1363 | Russe 5 0/0 1870 | 97 60 | 94 | Obligat. foncières 1879 3 % | 485 | — | Panama 6 0/0 | 360 | 350 |
| Crédit mobilier | — | — | | | | Obligat. foncières 1 83 3 % | 384 50 | 384 | | | |
| Canal Intér.-Panama | 285 | 286 25 | | | | | | | | | |